



## **Compte rendu de la réunion du Comité de relations de travail de la FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES qui s'est tenue le 20 novembre 2019 au bureau du Syndicat de l'enseignement du Saguenay**

---

**Présences:** Andrée-Anne Gagnon, Patricia Bouchard, Dominic Boily, Rébéka Fortin, Julie Boucher, Jean-François Boivin, Nancy Boutin et Annie Turgeon

**Absence :** Aucune

### **Ordre du jour :**

1. Compte rendu de la réunion du 2 octobre 2019
2. Organisation scolaire
3. Horaire des enseignants vs contrat
4. FGP
5. Autre sujet

---

### **1. Compte rendu de la rencontre du 2 octobre 2019**

#### **Suivis :**

#### **Compte rendu du 18 décembre 2018 – 3. Horaire des enseignants**

Mme Boutin demande si, dans certains milieux, il y avait encore du travail sur l'heure du midi. Mme Fortin confirme qu'il y a encore des enseignants qui n'ont pas leurs 50 minutes sur l'heure du diner. La façon dont la tâche est reconnue pour les enseignants est la suivante : à l'Anse-St-Jean, l'heure du midi est divisée en deux, soit 30 minutes en tâche éducative et 30 minutes en tâche complémentaire. Par contre, une TES est présente lors de la demi-heure en tâche complémentaire. Il y a des vérifications à faire à OVNI. La Commission scolaire enverra au SES la liste des milieux où du travail est encore fait sur l'heure du midi avec la ventilation de la tâche appliquée. Le SES fera un suivi auprès des enseignants concernés. Le Syndicat réitère qu'une entente entre la Commission et le SES doit être conclue. Mme Gagnon propose que l'entente soit prise lors du dernier CRT afin d'être appliquée l'année suivante. Pour l'année scolaire 2019-2020, une entente sera faite pour être approuvée au prochain CRT.

#### **Compte rendu du 16 mai 2019 – 2. Organisation scolaire**

Il y a encore une présence de « prof nomade » à St-David-de-Falardeau, St-Honoré et dans le Bas-Saguenay. Les démarches se poursuivent.

## **Compte rendu du 16 mai 2019 – 6. Fusion des listes**

Dépôt officiel de la liste de rappel.

### **4. Sécurité d'emploi**

Les cinq postes ont été libérés au ministère, soit les trois en mathématiques, celui en français et enfin, le poste en IS.

### **6. Annexe 29**

Un formulaire a été créé et une demande doit être faite chaque semaine. Les services disponibles sont soit du « team teaching » ou la prise en charge d'un ou de plusieurs élèves. Il y a des blocs réservés dans l'horaire de certains enseignants. Il y aura des ajustements à apporter afin d'optimiser le service. En effet, des rappels doivent être faits pour remémorer aux enseignants les services disponibles. Le SES souligne que l'argent disponible par l'entremise de l'annexe 29 doit servir à diminuer la lourdeur de la tâche.

### **7. Autres sujets : a) Suppléance**

M. Boily fera des propositions pour qu'il y ait des périodes de suppléance d'ajoutées dans les tâches pour ainsi les combler, et ce, en vue du prochain choix de tâche.

### **7. Autres sujets : b) Calendrier scolaire**

La Commission scolaire a débuté des réflexions sur le sujet et on pourrait envisager plus d'un calendrier scolaire, soit un calendrier régulier et un autre couvrant la période d'été, mais sans dépasser le 200 jours.

Le compte rendu est conforme.

---

## **2. Organisation scolaire**

M. Boily fera parvenir au SES le document « *Nombre d'élèves inscrits par organisation* » dès qu'il aura été mis à jour.

Dans le tableau, le SERA sera remplacé par trois nouveaux services, soit CFOR IS, informatique de base (alphabétisation) et ISanté Isociété.

La restructuration de l'école St-Alphonse est débutée afin d'accueillir le CFOR. En plus de l'IS, la Commission scolaire envisage de développer des plateaux de travail dans les locaux laissés vacants dans l'ancien centre administratif.

L'AME déménagera à l'école La Source, en janvier.

Au Pavillon 216, il reste beaucoup de travail à faire afin de compléter l'organisation des plateaux. On est encore à l'étape d'adaptation.

Au niveau du CTE, l'ajout de profs matières est positif. Cela permet de compléter le service offert aux élèves.

Le programme « Livre ouvert » fonctionne bien. Il y a beaucoup de suivis auprès des parents à St-Honoré et St-David-de-Falardeau. Il y a des références qui proviennent des écoles primaires.

En francisation, il y a de l'évolution. On étudie la possibilité d'avoir un groupe pilote qui débiterait le 27 janvier 2020 au CFOR dans le DEP Vente-conseil à raison de 9 heures par semaine. Le but est d'outiller les élèves par rapport au vocabulaire propre à ce DEP. Il y a eu des discussions avec l'université pour coopérer dans le volet francisation.

Sur une question du SES, la Commission scolaire croit que la francisation continuera à se développer. La mesure 15154 et l'entente entre le MIFI et la Commission scolaire pour que les élèves puissent avoir une rémunération de 140 \$/jour lorsqu'ils fréquentent à temps plein, assurent, à moyen terme, des conditions favorables pour la francisation.

En ce qui concerne les problématiques vécues en début d'année lors de l'octroi des contrats en francisation, le SES informe les membres du comité qu'un grief a été déposé. En réponse, la Commission scolaire mentionne que la situation sera éclaircie en CRE pour définir la façon d'offrir les choix de tâche. Pour le SES, il est important qu'il n'y ait pas d'ambiguïté.

---

### **3. Horaire des enseignants vs contrat**

Le SES questionne la Commission puisque dans certains dossiers le pourcentage des différents paramètres de la tâche n'était pas conforme. Il est convenu qu'il faut calculer au prorata de la tâche éducative qui est à 21 heures.

Le SES mentionne que l'augmentation des contrats occasionne des problématiques pour ceux qui reçoivent de l'assurance-emploi. Des vérifications seront faites avec la Centrale des syndicats du Québec pour voir s'il y a une façon de limiter les impacts.

---

#### **4. FGP**

Le SES questionne la Commission scolaire afin de savoir ce qui se passera au niveau de la FGP à partir de janvier. Il semble y avoir des divergences sur l'avenir du service pour les directions de la formation professionnelle et celle de l'éducation des adultes.

La problématique sera transmise à la direction générale adjointe afin d'apporter des éclaircissements et d'assurer un service adéquat pour les élèves.

---

#### **5. Autres sujets**

Aucun sujet n'a été ajouté.

---

Jean-François Boivin  
Conseiller syndical